

Créteil, le 27 juillet 2022

Modernisation du réseau incendie du tunnel de La Défense (A14) - Fermeture du tunnel de La Défense du 14 au 27 août

Suite à un état des lieux complet s'inscrivant dans le programme d'amélioration du réseau incendie du tunnel de La Défense, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) réalise, cet été, des travaux de modernisation de ces ouvrages. Ces travaux porteront notamment sur le remplacement des surpresseurs (pompe autoamorçante), des éléments de robinetterie et de certains tronçons de canalisation de ce réseau.

Les travaux prévus du dimanche 14 au samedi 27 août inclus nécessitent la fermeture, de jour comme de nuit, du tunnel de l'A14 de Paris vers la province. Cette fermeture sera en place depuis le pont de Neuilly jusqu'à l'échangeur de l'A86.



Durant cette période les usagers seront invités à suivre une déviation passant par les RD993, RD914 et RD7.

Consultez l'état du trafic en Île-de-France en temps réel sur Sytadin.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1 et radio autoroute sur 107.7

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr